## Notes Editoriales

Il serait fort intéressant de savoir ce qu'a jamais fait pour sa patrie, le jeune malotru qui décerne avec tant de désinvolture, l'ignominieuse épithète de "sans patrie" au rédacteur de L'ECHO?

Nous pourrions alors mettre en parallèle les services rendus de part et d'autre ; il y aurait de quoi divertir la galerie, aux dépens de ce triste personnage.

Sur quoi, ce pauvre hére, base-t-il son accusation de "sans patrie" contre le rédacteur de L'ECHO?

Serait-ce par hasard le fait d'avoir, sur la foi des paroles de M. le Sénateur Bernier, quitté la France pour venir au Manitoba, qui mériterait à M. d'Hellencourt cette basse insulte?

Dire à un sot ses vérités, reprocher à un pédant ses erreurs, dévoiler les fourberies d'un hypocrite, c'est le plus sur moyen de s'en faire des ennemis mortels. Pour les gens de cette catégorie, être critiqués, c'est être insultés.

Ne discutez jamais avec un vaniteux, si vous n'êtes point préparés à jouer des poings, car c'est la solution à laquelle vous vous trouverez acculés neuf fois sur dix.

La suffisance et la présomption sont les indices certains de l'ignorance ou de la sottise, le plus souvent des deux ensemble.

L'habit ne fait pas le moine, le format d'un journal ne fait pas sa valeur; LE MANITOBA qui fait le dédaigneux vis-à-vis de L'ECHO, n'a généralement pas les deux tiers de la lecture qu'offre L'ECHO à ses lecteurs malgré son petit format.

## Ressemblance

Vous désirez savoir de moi
D'où me vient pour vous ma tendresse.
Je vous aime, voici pourquoi :
Vous ressemblez à ma jeunesse.
Vos yeux noirs sont mouillés souvent
Par l'espérance et la tristesse,
Et vous allez toujours rêvant ;
Vous ressemblez à ma jeunesse.
Votre tête est de marbre pur,
Faite pour le ciel de la Grèce
Où la blancheur luit dans l'azur ;
Vous ressemblez à ma jeunesse.
Je vous tends chaque jour la main,
Vous offrant l'amour qui m'oppresse ;
Mais vous passez votre chemin....
Vous ressemblez à ma jeunesse.

SULLY PRUDHOMME.



M. Roger Marion ex M. P. P., et Madame comptent un membre nouveau dans leur famille. Le nouveau venu s'appelle Alexandre.

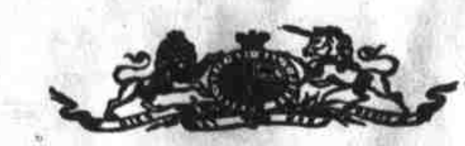












# LE NORD-OUEST CANADIEN

## Reglements des Homesteads.

Toute section Numéro pair des Terres de la Couronne non affectées ou non réservées, excepté les Numéros 8 et 26, pourra être prise en Homestead, par toute personne chef de famille, ou aucun homme au-dessus de 18 ans, à raison d'un quart de section, soit 160 acres

## Entrees.

L'entrée peut être faite personnellement au bureau des Terres du District, ou sur application au Ministre de l'Intérieur, à Ottawa, ou au Commissaire d'Immigration à Winnipeg. Elle peut être faite par une autre personne autorisée. Le prix d'entrée régulier est de $10 pour tout terrain déjà occupé. Il sera chargé en sus $5 ou $10 pour rencontrer les dépenses de cancellation et d'inspection.

## Conditions a remplir.

Culture et résidence pendant 3 ans sont requises, et pendant ce temps le colon ne peut être absent pendant six mois, en aucune année sous peine de perdre ses droits

## Application pour Patente.

Application pour patente put être faite au bout de trois ans, devant l'agent local, ou l'inspecteur des Homesteads ; en ce cas, les frais sont de $5. Il doit donné avis par écrit, six mois d'avance, au Commissaire des Terres de la Couronne, à Ottawa, de l'intention de faire telle application pour cette patente.

## Informations.

Les immigrants pourront recevoir à tous les bureaux de Terres de la Couroune l'information des terrains disponibles et libres de charges. Aide et assistance seront données pour trouver les terrains désignés, aussi bien que des informations complètes sur le bois, le terrain, le charbon, les lois minières, ainsi que toute copie des lois et des règlements.

Les mêmes renseignements peuvent être obtenus sur application au secrétaire du département de l'Intérieur, à Ottawa, ou au commissaire de l'Immigration, à Winuipeg.

JAMES SMART,
Député Ministre de l'Intérieur.

N. B. — A part les terrains ci-haut mentionnés. des milliers d'acres de terre de prem ère qualité sont mis en ventepar les différentes compagnies öe chemin de fer ou des sociétés particulière